



Montréal, le 11 mars 2002

Téléphone : (514) 393-1000  
Télécopieur : (514) 392-4758  
Télécopieur : 055-61250

Monsieur Gildar Lanteigne  
Ministère des Transports du Québec  
Direction Ouest de la Montérégie  
245, boul. Saint-Jean-Baptiste  
Châteauguay (Québec) J6K 3C3

**164**

**DA39.1**

**Construction de l'autoroute 30  
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15  
par le ministère des Transports**

**Sainte-Catherine**

**6211-06-0H5**

**Objet: Révision des impacts sur la qualité de l'air**  
Construction de l'autoroute 30 de Sainte-Catherine à l'autoroute 15  
Notre dossier : 602814

**Monsieur,**

Vous trouverez ci-joint 20 copies de notre rapport révisé de février 2002 intitulé  
« *Construction de l'autoroute 30 de Sainte-catherine à l'autoroute 15 – Mise à jour des  
impacts sur la qualité de l'air* ».

Le rapport ci-joint est une révision du rapport préparé en février 2002. Cette réédition s'est  
avérée nécessaire pour les raisons suivantes :

- Une erreur s'était glissée dans la définition du secteur est de la 132 actuelle.
- Pour l'option sud de l'autoroute 30, l'étude de février 2002 ne tenait pas compte du réaménagement de la route 132 dans le secteur de Candiac, i.e autoroute en dépression dans le secteur entre l'autoroute 15 et la rue Principale.

**Ces modifications ne changent pas l'évaluation de l'impact absolu de l'autoroute 30  
projetée avec l'option nord.** Cependant, l'impact relatif de l'option nord de l'autoroute 30  
par rapport à l'option sud alors que la 132 est réhabilitée, a été modifié au profit de cette  
dernière.

Il faut aussi noter que comme auparavant, toutes les options respectent largement les  
critères de qualité de l'air pour le milieu ambiant.

Nous espérons que ces modifications ne vous auront pas causé trop d'inconvénients.  
Veuillez accepter, Monsieur, nos salutations distinguées.

**SNC•LAVALIN Environnement inc.**

Yves Comtois (SLEI)  
Directeur de projet

YC/II

p.j.

T:\PROJ\602814\études complémentaire\qualite air\Révision\lettre.doc